



Paris, le 26 février 2024

Monsieur Stanislas GUÉRINI
Ministre de la Transformation et de la
Fonction Publiques
101, rue de Grenelle
75007 Paris

OBJET : préavis de grève national pour la journée du **8 mars 2024**

Monsieur le Ministre,

La fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève pour le **vendredi 8 mars 2024** (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés). Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuel·le·s et auxiliaires de la fonction publique territoriale et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial).

Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent et continuent de s'aggraver. SUD CT continue de porter de nombreuses revendications, concernant notamment : la réduction des écarts salariaux femmes/hommes, la revalorisation des filières féminisées, la neutralité des congés maternité, un congé parental mieux réparti entre les parents et mieux rémunéré, de vrais engagements concrets pour les femmes victimes de violences sexiste et d'agressions sexuelles.

Pour la Fédération SUD Collectivités Territoriales, le 8 mars est une journée de luttés et de revendications pour les droits des femmes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Fédération SUD-CT,
La secrétaire

Sylvie Assailly-Brizio